

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE DE SAINT GEORGES DE POINTINDOUX**

SEANCE du 20 novembre  
2025

Date de convocation :  
**17/11/2025**

**L'an deux mil vingt-cinq  
Le vingt novembre à vingt heures quarante cinq minutes  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle  
polyvalente en séance publique sous la présidence de**

Date d'affichage :  
**17/11/2025**

**Jean-François PEROCHEAU, Maire  
Etaient présents : Jean-François PEROCHEAU, Maire  
Mmes, MM CLERC Cécilia, MÉCHINEAU Jean-Luc, De PARSEVAL Anne,  
BIRON Olivier, MALRIEU Jérôme, GUYOT Jean-René, GRIMALDI  
Jean-Claude, NÉAU Pierre, OLVIÉRO Delphine, RICHARD Sébastien, ROBIN  
Myriam, MONNERON Yann, GUILBAUD Jean-Maurice, BARRETEAU Gladys,  
BIBARD Frédéric.  
Formant la majorité des membres en exercice.**

**En exercice : 18  
Absents : 02  
Votants : 16**

**Absentes excusées : DUBOIS Karine, GUÉRIN Sarah.  
Absent : ---**

Madame Gladys BARRETEAU a été élu secrétaire de séance.

**✓ REVISION DU LOYER DU LOGEMENT SIS  
7 IMPASSE DES SOURCES**

A l'occasion du changement de locataire qui doit intervenir le 01/12/2025, Monsieur le Maire propose de réviser le loyer du logement communal situé au 7 impasse des sources afin d'anticiper l'augmentation annuelle sur l'IRL qui était prévue le 01/02/2026. Cette révision annuelle sur l'IRL ne pouvant être calculé qu'après une année de location, il paraît opportun de l'anticiper.

Cette augmentation est favorable au nouveau locataire puisque la révision sur l'IRL aurait porté le loyer à 501,13 € et que la révision proposée ici portera le loyer à 500 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE à l'unanimité** la révision du loyer proposée ;

**DIT à l'unanimité** que le loyer du logement sis 7 impasse des sources sera de 500 € mensuel à compter du 01/12/2025 ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents afférent au dossier.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Jean-François PEROCHEAU

Secrétaire de séance  
Gladys BARRETEAU

